

<b>Université de Tunis</b>	<b>Établissement : FSHST</b>
<b>Nature du diplôme :</b> Master de recherche	<b>Année universitaire :</b> 2018/2019
<b>Intitulé du diplôme :</b> Master de recherche de Langue, Littérature française et Histoire de l'art	<b>Niveau :</b> M2 – Lettres classiques
	<b>Semestre :</b> 1 <sup>er</sup> semestre

## Fiche descriptive d'un cours

### Intitulé du cours : Initiation à la recherche

Enseignante : Senda JLIDI

Département de français

### 1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
1h30			

### 2- Objectifs du cours

Cet enseignement se veut essentiellement pratique. Il vise à dispenser les notions essentielles à l'acquisition des connaissances nécessaires à l'élaboration d'un mémoire lors du Semestre 2 du M2 et à sa soutenance.

### 3- Résumé

Le mémoire de master a pour but d'évaluer la capacité de l'étudiant à mener une réflexion sur un sujet donné de manière personnelle, rigoureuse et cohérente. Il doit donner à l'évaluateur l'impression d'un travail achevé dans lequel l'étudiant a posé une problématique, l'a traitée sous l'aspect ou les aspects annoncés et qu'il est arrivé à y répondre.

Par ailleurs, il obéit à des normes de présentation bien définies qu'il faut impérativement respecter. Deux aspects du travail sont donc à soigner : le fond (soit la matière à traiter) et la forme (soit la manière de présenter).

### 4- Plan du cours

- |  |
|--|
| <b>1- Élaboration d'un mémoire (1/2) : La matière à traiter</b> (le choix du sujet et sa formulation claire par la définition d'une problématique et par la délimitation du corpus, la recherche documentaire, la rédaction des fiches de lecture, l'élaboration du plan). |
| <b>2- Élaboration d'un mémoire (2/2) : La manière de présenter</b> (la bibliographie, les notes de bas de page, la présentation générale du mémoire).  |

## 5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 6- Références bibliographiques

Cette bibliographie est sélective. Certains des ouvrages cités ici sont disponibles à la Bibliothèque de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. La cote est alors mentionnée en caractère gras.

- Étienne Koulakoumouna, *Réussir la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche : guide pratique*, Paris, L'Harmattan, 2005. **M 13380**
- Pierre N'Da, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat : en lettres, arts, sciences humaines et sociales : informations, normes et recommandations universitaires, techniques et pratiques actuelles*, Paris, L'Harmattan, 2007. **A 5499**
- Jean-Claude Rouveyran, *Le Guide de la thèse. Le Guide du mémoire : Du projet à la soutenance*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001.

## 7- Liste des cours

1- La bibliographie (1/2) : la documentation (outils de la documentation et rédaction des fiches bibliographiques).
2- La bibliographie (2/2) : le protocole bibliographique (exercices de présentation d'une bibliographie).
3- La rédaction des fiches de lecture.
4- Les notes infrapaginales : exercices pour familiariser les étudiants avec les conventions internationales (utilisation des abréviations de référence).
5- Le projet de mémoire : objectifs et rubriques.
6- Présentation de leur projet par les étudiants : discussion pour permettre une auto-évaluation.

## 8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

La méthodologie est d'abord une pratique. Aussi cet enseignement, en plus de dispenser des connaissances théoriques, doit-il être pour les étudiants de M2 l'occasion d'envisager concrètement les difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés lors de l'élaboration du mémoire de master.

C'est pourquoi, la séance est aussi conçue comme un espace de discussion et d'échange entre l'enseignant et les apprenants afin de les préparer au mieux à l'épreuve qui est censée couronner leur cursus universitaire : la soutenance du mémoire.